



Rupture CDI fermeture de poste

Par **Cyril141**, le **16/07/2019** à **12:06**

Bonjour,

Mon employeur me signifie ce matin que mon poste ([CDI](#) dans le tourisme, ancienneté de 7 mois) va être supprimé. Je m'occupe du marché français, mon manager souhaite reprendre ce périmètre et donc supprimer ce poste.

Ai-je un recours possible ou dois-je négocier une [rupture conventionnelle](#)?

Merci

Par **Secilia**, le **24/07/2019** à **22:14**

Bonjour,

Pourquoi négocier une rupture conventionnelle ? Votre employeur ne vous a-t-il pas parlé du licenciement pour motif économique ?

Bien à vous

Par nihilscio, le 25/07/2019 à 00:12

Bonjour,

Une suppression de poste n'implique pas nécessairement un licenciement. L'employeur doit proposer un reclassement autant que possible.